

# BULLETIN MUNICIPAL

2026

Commune de Pontmain



## HORAIRES D'OUVERTURE

### Mairie

Mardi au Vendredi: de 9h à 12h30

Samedi: de 9h à 11h

### Médiathèque

Mercredi: 14h à 18h

Vendredi: 16h à 18h30

# Mairie de Pontmain

4, rue Sainte Anne

53220 Pontmain

📞 02.43.05.06.45

✉️ [mairie.pontmain53@gmail.com](mailto:mairie.pontmain53@gmail.com)



*Pour suivre toutes les actualités et  
informations de la commune, rendez-  
vous sur [pontmain.fr](http://pontmain.fr)*



Le Centre d'art contemporain de Pontmain, Photographie, 2025,  
© Guillaume Ayer

# SOMMAIRE



**1 MOT DU MAIRE**

---

**2 CONSEIL MUNICIPAL**

---

**15 VIE MUNICIPALE**

---

**23 VIE SCOLAIRE**

---

**29 VIE ASSOCIATIVE**

---

**42 INFORMATIONS**

---

**46 ENVIRONNEMENT**



# COMMUNE DE PONTMAIN

# MOT DU MAIRE



Chers Pontaminois Pontaminoises,

L'année 2025 s'achève aussi dès à présent je vous souhaite à chacun et chacune d'entre vous une belle et heureuse année 2026.

Cette année 2026 sera une année d'élection municipale à laquelle je ne participerai pas.

Le 15 mars prochain vous aurez à désigner les membres du futur conseil municipal.

Je vous invite à venir nombreux ce jour et surtout bien respecter les consignes de vote que vous avez pu lire dans la presse ou ailleurs.

Parmi vous certains se souviennent que nous avons obtenu la Marianne du civisme c'est-à-dire que nous étions une commune où il y a une très forte participation aux élections municipales. Je vous invite à relever ce nouveau challenge.

En cette période électorale la communication est cadrée, aussi je ne peux vous parler que de choses réalisées ou en cours telles que la pose de caméras et la fin des travaux au centre d'art. A l'occasion n'hésitez pas à y franchir la porte, puis aller dans la chapelle à côté où un artiste a peint plus de 200 étoiles chacune représentant un être cher disparu.

Pour terminer je tiens à vous remercier toutes et tous chacun en votre qualité pour tout ce que vous apportez: bénévolat, association etc....

Bonne année 2026

Le Maire



## PERMANENCES

### Assistante sociale

Antenne Solidarité  
3, rue de la Cour de  
Forges, Gorron  
02 43 08 06 03  
[as.gorron@lamayenne.fr](mailto:as.gorron@lamayenne.fr)

### Conseiller numérique

Mairie d'Ambrières-  
les-Vallées  
06 99 10 24 33  
[conseiller.numerique@ambriereslesvallées.fr](mailto:conseiller.numerique@ambriereslesvallées.fr)

### France Service

Mairie de Landivy  
02 43 05 47 40  
[france-services@landivy.fr](mailto:france-services@landivy.fr)

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 12 décembre 2024



### Location salle des loisirs -

#### Tarifs 2025

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous, pour la location de la salle des loisirs à compter du 1er janvier 2025:

Libellés	Grande Salle		Moyenne Salle		Petite Salle	
	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain
Spectacle	350 €	500 €	280 €	430 €	-	-
Repas / Buffet / Thé dansant / Conférence / Réunion / Congrès / Pèlerinage / A. G	190 €	300 €	170 €	270 €	100 €	170 €
Jeux / Concours de belote / Arbre de Noël / Théâtre / Journée supplémentaire	120 €	190 €	95 €	165 €	75 €	105 €
Vin d'honneur / Demi-journée supplémentaire	85 €	125 €	75 €	95 €	55 €	75 €
<b>WEEK-END *</b>						
Forfait (salle, office traiteur + réserve + lave-vaisselle, sonorisation) * du vendredi 14 h 30 au dimanche soir 18 h	380 €	600 €	350 €	500 €	200 €	350 €
Forfait chauffage	230 €		180 €		130 €	
Électricité	Heures pleines : 0,20 € - Heures creuses : 0,18 €					
Forfait ménage	200 €		150 €		100 €	
<i>Prix identiques quelle que soit la grandeur de la salle</i>						
Office traiteur + réserve + lave-vaisselle					57 €	
Sonorisation					33 €	
Caution sonorisation					200 €	
Forfait vaisselle (180 gcts)					64 €	
Forfait vaisselle (100 gcts)					36 €	
Le couvert (cuillère, fourchette, couteau), le verre, l'assiette, la tasse, le sac poubelle.					0,20 €	

Le Conseil Municipal décide de renouveler la location des tables, des bancs ou des chaises qu'aux habitants du canton comme suit:

Toutes dégradations seront facturées. Tout sinistre sera déclaré à l'assurance du locataire. Le Conseil Municipal renouvelle le prêt gratuit une fois/an le coût de la location pour les associations de Pontmain.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous

- La table 1,00 €
- Le banc ou la chaise 0,15 €
- Le stand 10,00 €
- La bâche 6 m x 4 m 8,00 €
- La bâche 8 m x 6 m 20,00 €

### Location salle Abbé Guérin -

#### Tarifs 2025

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous

Libellés	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain
2 repas, 1 repas et 1 buffet	80 €	105 €
1 repas, 1 buffet, jeux, concours de belote	65 €	75 €
Location à la journée	50 €	55 €
Vin d'honneur, réunion lors d'une sépulture	45 €	55 €
Forfait 50 couverts		20 €
Le couvert (cuillère, fourchette, couteau)		0,20 €
L'assiette, le verre, la tasse, le sac poubelle		
Électricité	Heures pleines : 0,20 € - Heures creuses : 0,18 €	

### Location des terres agricoles -

#### Tarifs 2025

Les superficies des terrains communaux loués à l'année sont:

- M. Piron, parcelles ZB 136 et ZB 138 soumis au bail rural
- M. Caillere, parcelle 56 évaluée au prix de 168.93 l'ha.
- M. Bourdon Vincent, parcelles ZA 358 et ZA 361 soumises au bail rural ainsi que la parcelle ZE 45 évaluée à 138.70€ l'ha.

Le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs appliqués en 2024.

### Révision des charges: locataires du 21 rue de Bretagne

Les charges des locataires du 21 rue de Bretagne n'ont pas été révisées depuis plusieurs années. Le Conseil Municipal décide de fixer le montant mensuel des charges des locataires à 61€ à compter du 1er janvier 2025.

### Vente d'un bien communal: le 17 rue Sainte-Anne

Par la délibération n°2024-56 en date du 8 octobre 2024, il a été décidé de mettre fin à la mise à disposition du logement sis 17 rue Sainte Anne. Le Conseil Municipal décide que le bien communal soit mis en vente.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 12 décembre 2024



### Location salle périscolaire -

#### Tarifs 2025

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous

pour la location de la salle périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Libellés	Tarifs
Grand rassemblement	110 €
Location à la journée	100 €
Location à la demi-journée / Vin d'honneur, réunion lors d'une sépulture	50 €

### Concessions emplacements cimetière et caves urnes -

#### Tarifs 2025

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous, pour les concessions funéraires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Libellés	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain
Concession de 50 ans	200 €	300 €
Concession de 30 ans	150 €	250 €
Concession de 15 ans	100 €	200 €

Madame le Maire rappelle les tarifs des concessions des caves urnes et de la plaque pour le jardin du souvenir, où figure le nom de la personne dont les cendres sont dispersées, pratiqués depuis l'année 2023 et propose de les reconduire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Concession de 50 ans 300,00 €
- Concession de 30 ans 180,00 €
- Concession de 15 ans 100,00 €
- Plaque pour jardin du souvenir 120,00 €

Le Conseil Municipal décide de conserver et d'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les tarifs ci-dessus.

### Avenant n°1 Entreprise DPI - Lot n°03

La commune réalise des travaux d'aménagement et de rénovation énergétique au Centre d'Art. Pour le lot n°03 (plaquiste - isolation - faux plafonds), il convient de faire un avenant

n°1 pour diminution de 400% de l'habillage des ébrasement d'ouverture en plaque de plâtre, entraînant une moins-value financière. Le Conseil Municipal valide l'avenant de - 504.00€.

### Lotissement "Les champs du bourg": prix de vente des terrains

Il convient de fixer le prix de vente des terrains du lotissement. Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des terrains du lotissement à 10.00 HT le m<sup>2</sup> et confie la rédaction des actes de vente à l'office notarial SCP Dabat-Blondeau & Guerin-Schoeffler.

### Règlement intérieur du Pôle enfance de Pontmain

Il est nécessaire de formaliser et actualiser les conditions d'accès et d'utilisation à ces services par le règlement intérieur suite au passage à la semaine de 4 jours et la mise en place d'une garderie le mercredi toute la journée. Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du Pole enfance et autorise Madame le Maire à signer ledit règlement et tout document afférent.

### Avenant n°1 Entreprise Jaslier Maillaird Décoration - Lot n°05.

La commune réalise des travaux d'aménagement et de rénovation énergétique au Centre d'Art. Pour le lot N°05 (peinture - sols souples), il convient de faire un avenant N° 1 pour les motifs suivants :

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 12 décembre 2024



- Suppression de la dépose du sol existant, ragréage fibré et pose collée de sol pvc
- Fourniture et pose de plinthes en sapin à peindre, finition peinture acrylique blanc
- Suppression ragréage fibré salle ateliers artistes 1 et 2
- Ponçage, révision, impression partielle, deux couches de peinture acrylique sur le plafond salle ateliers artistes 1 et 2 entraînant une moins-value financière.

Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1 pour le lot n°05 d'un montant de - 1 064,57€.

### Avenant n°1 Entreprise Perrinel - Lot n°07

La commune réalise des travaux d'aménagement et de rénovation énergétique au Centre d'Art. le lot n°07 (électricité), il convient de faire un avenant n°1 car les travaux ont mis en évidence des suggestions complémentaires non prévues: l'ajout de gaines et raccordements rendus nécessaires au déplacement de certains appareillages et au remplacement d'équipement devenus obsolètes, entraînant une plus-value financière. Le Conseil Municipal valide l'avenant n°1 pour le lot n°07 d'un montant de +3 658,54€.

### Avenant n°1 Entreprise CSM - Lot n°08

La commune réalise des travaux d'aménagement et de rénovation énergétique au Centre d'Art.

Pour le lot n°08 (chauffage et ventilation) il convient de faire un avenant n°01 suite aux modifications du changement de type de chauffage au rez-de-

chaussée suite à une préconisation technique erronée du CCTP et un ouvrage de stockage des granulés de bois de la chaufferie, entraînant une moins-value financière.

Le Conseil Municipal valide l'avenant d'un montant de - 23697,78 €HT.

### Décision modificative n°3 - Budget Commune 2024

Il est proposé d'autoriser la décision modificative suivante:

Le Conseil Municipal autorise la décision modificative n°3 du budget 2024 de la station-service.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>Chap./Article/ OP.</i>	<i>Libellé</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
21 / 2135 / 165	Installations générales, agencements, aménagements des constructions – Camping		+ 865,36 €
21 / 2188 / 262	Autres immobilisations corporelles – Archivage		+ 1 416,01 €
21 / 2188 / 278	Autres immobilisations corporelles – 9 rue de Bretagne		+ 830,23 €
21 / 2132 / 144	Constructions bâtiments privés – Boucherie		- 3 111,60 €
<b>Total de la décision modificative n° 3</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Pour mémoire Budget Commune 2024		1 919 719,90 €	1 919 719,90 €
Pour mémoire Décision modificative n° 1		- 4 492,58 €	- 4 492,58 €
Pour mémoire Décision modificative n° 2		0,00 €	0,00 €
<b>Total de la section d'investissement</b>		<b>1 915 227,32 €</b>	<b>1 915 227,32 €</b>

### Décision modificative n°1 - Budget station-service 2024

Il est proposé d'autoriser la décision modificative suivante:

Le Conseil Municipal autorise la décision modificative n°1 du budget 2024 de la station-service.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Chap./Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
011 / 607	Achats de marchandises		+ 54 000,00 €
70 / 707	Ventes de marchandises	+ 54 000,00 €	
<b>Total de la décision modificative n° 1</b>		<b>+ 54 000,00 €</b>	<b>+ 54 000,00 €</b>
Pour mémoire Budget Station-service 2024		741 075,10 €	741 075,10 €
<b>Total de la section de fonctionnement</b>		<b>795 075,10 €</b>	<b>795 075,10 €</b>

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 28 janvier 2025



### Convention d'occupation du domaine public - ATC France

La commune de Pontmain a consenti à la société FPS Towers, le droit d'occuper une surface de 141m<sup>2</sup> par la convention en date du 10.10.2016. FPS Towers, devenu ATC France, souhaite modifier ses conditions d'occupation du terrain de la commune. Une nouvelle convention d'occupation du domaine public annulant et remplaçant la précédente, est signée par Madame le Maire et entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une durée de 12 ans, autorisant ATC France à occuper le terrain cadastré ZA 256 d'une surface de 141m<sup>2</sup> complété d'une surface permettant le stationnement d'un véhicule technique.

### Convention Annuelle pour le Fonctionnement et la Gestion de la Fourrière Départementale de la Mayenne - Année 2025

Les textes actuellement en vigueur obligent les communes quant à la divagation des chiens et des chats sur leurs territoires. Les communes ne disposant pas de fourrière peuvent faire appel à la Fourrière Départementale, sise à Laval. Le montant de la contribution annuelle est de 0.50€ par habitant, soit pour un nombre de 815 habitants

(INSEE 2025) un montant de 407.50€. Le Conseil Municipal valide et autorise Madame le Maire à signer la convention annuelle pour le Fonctionnement et la Gestion de la Fourrière Départementale de la Mayenne établie pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

### Solidarité avec la population de Mayotte

Face au cyclone Chido qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF a sollicité les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour le soutien la population de Mayotte. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Pontmain tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte. Le Conseil Municipal décide de faire don d'un montant de 500€ à la Protection civile.

### Vente du bien communal sis 17 rue Sainte-Anne

Madame le Maire informe de la réception d'une proposition d'achat du bien communal sis 17 rue Sainte-Anne, d'une valeur de 8 000.00€ net vendeur en l'état. Le Conseil Municipal accepte la

proposition d'achat et autorise Madame le Maire à signer tout acte relatif à la vente et tout document se rapportant à ce dossier.

### Remboursement facture Stade Lavallois MFC

Madame le Maire rappelle qu'il a été décidé d'offrir un cadeau de départ à Monsieur Pelé Michel, agent communal partant à la retraite au 1er janvier 2025. Il a été offert un abonnement au Stade Lavallois MFC. Madame le Maire a dû personnellement faire un chèque bancaire d'un montant de 150€, et demande qu'il soit procédé un remboursement. Le Conseil Municipal décide qu'il soit remboursé la facture à Madame le Maire et autorise Madame le Maire à signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.

### Création d'emploi d'adjoint technique

Il est créé à compter du 6 janvier 2025 un emploi permanent à temps non complet en raison de 4 heures hebdomadaires (soit 17h33 par mois) d'adjoint technique en charge d'aider au service des repas à la cantine de midi au Pôle enfance. Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 1<sup>er</sup> avril 2025



### Approbation des comptes de gestion 2024

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget principal (et les budgets annexes) ainsi que les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et les comptes de gestion dressés par Monsieur de Comptable Public, décide de les approuver et autorise le Maire à signer les comptes de gestion 2024 du budget principal et des budgets annexes.

### Approbation des comptes administratifs 2024

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes.

#### Budget principal:

##### *Fonctionnement réalisé*

Recettes.....	1 272 493.09€
Dépenses.....	905 272.27€
Résultat 2024.....	367 220.82€

##### *Investissement réalisé*

Recettes.....	1 024 453.40€
Dépenses.....	1 066 281.18€
Résultat 2024.....	- 41 827.78€

#### Budget d'assainissement:

##### *Fonctionnement réalisé*

Recettes.....	72 093.49€
Dépenses.....	76 780.69€

##### *Investissement réalisé*

Recettes.....	47 665.29€
Dépenses.....	47 665.29€

#### Budget station-service:

##### *Fonctionnement réalisé*

Recettes.....	807 208.08€
Dépenses.....	784 345.74€

##### *Investissement réalisé*

Recettes.....	16 046.34€
Dépenses.....	17 577.95€

#### Budget Lotissement Résidence des Charmilles:

##### *Fonctionnement réalisé*

Recettes.....	0.00€
Dépenses.....	0.00€

##### *Investissement réalisé*

Recettes.....	0.00€
Dépenses.....	0.00€

#### Budget Lotissement Les Champs du bourg:

##### *Fonctionnement réalisé*

Recettes.....	140 515.22€
Dépenses.....	140 515.22€

##### *Investissement réalisé*

Recettes.....	140 515.22€
Dépenses.....	140 515.22€

Le Conseil Municipal décide d'approuver et d'adopter les comptes administratifs de l'exercice 2024 du budget principal et des budgets annexes.

### Vote des taux d'imposition de fiscalité directe locale pour 2025

Madame le Maire indique qu'il convient de voter les taux d'imposition (taxe foncière sur les propriétés bâties et non-bâties et taxe d'habitation) pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition de fiscalité directe locale pour l'année 2025 comme suit:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 43.05%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 39.90%
- Taxe d'habitation: 14.62%

### Vote des subventions 2025

Après discussion, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes:

Amicale des anciens combattants d'AFN et des Anciens Combattants - Pontmain.....150.00 €

Association FAMI' BOC' THAÏ - Pontmain.....500.00 €

Association des Missionnaires Oblats - Pontmain.....1 000.00 €

Amicale des Chasseurs - Pontmain.....150.00€

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 1<sup>er</sup> avril 2025



Amicale des Chasseurs (nuisibles) - Pontmain.....	872.00 €
Club des 3 étoiles - Pontmain.....	400.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers - Pontmain.....	1 000.00 €
L'Étoile Musicale - Pontmain.....	600.00 €
Association Familles rurales - Pontmain.....	500.00 €
FCLP - Pontmain .....	2 500.00 €
AAPPMA de la Futaie - Montaudin.....	150.00 €
Club de basket BBL - Louvigné-du-Désert.....	50.00 €
Association LOUVI'GYM - Louvigné-du-Désert.....	50.00 €
Maison Famille Rurale - Fougères.....	50.00 €
APF France handicap - Laval.....	100.00 €
UDAF - Laval.....	180.00 €
Société Protectrice des Animaux - Laval.....	407.50 €
MFR - IREO - Les Herbiers.....	50.00 €

### Demande de subvention voyage scolaire - Collège Landivy

Le collège de Landivy a déposé une demande de subvention au voyage scolaire à Madrid. Ce voyage concerne 5 habitants de la commune.

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention à hauteur de 50€ par élève (soit 250€) participants au voyage scolaire. La subvention sera versée tel que demandé au FSE Collège Louis Launay - Landivy.

### Redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025

Considérant la convention du service d'eau potable entre la commune de Pontmain et la SAUR, et les redevances "consommation d'eau potable" facturé à l'usager du service public d'assainissement collectif, le Conseil Municipal décide de fixer à 0.0267 €/m<sup>3</sup> la contre-valeur de "redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectifs" pour chaque usager du service public applicable à compter du 1er janvier 2025. Cette contre-valeur est facturée et encaissée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversés à la commune au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées.

### Vote des budgets primitifs

#### 2025

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les budgets primitifs pour l'année 2025:

#### Budget principal:

Fonctionnement.....1 465 703.32€  
Investissement.....1 281 510.87€

#### Budget d'assainissement:

Fonctionnement.....97 086.33€  
Investissement.....54 723.64€

#### Budget station-service:

Fonctionnement.....783 606.86€  
Investissement.....14 461.95€

#### Budget Lotissement "Résidence des Charmilles"

Fonctionnement.....25 529.06€  
Investissement.....25 528.06€

#### Budget Lotissement "Les Champs du bourg"

Fonctionnement.....402 515.22€  
Investissement.....402 515.22€

Le Conseil Municipal adopte les budgets tel que présenté.

#### Garantie au vu du contrat de prêt - Association Anne Boivent

La commune accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant de 5 491 720.00€ souscrit par l'Association Anne

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 1<sup>er</sup> avril 2025



Boivent. La garantie est accordée à hauteur de la somme de 2 785 860.00€ (augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt). Ce Prêt est destiné à financer la réhabilitation lourde et la restauration de l'Ehpad située 8 rue de la Grange. Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

### Avenant à la convention de mandat avec le SENOM

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est

nécessaire de faire un avenant à la convention de mandat avec le SENOM pour la réalisation de l'étude préalable à la valorisation des boues de la step de la Commune. Il est nécessaire de modifier le programme afin d'ajouter les prestations annuelles de suivi des épandages dont l'année 2024 et les années suivantes, soit 1750€/an pour 3 ans et le temps passé par le SENOM pour le suivi.

La convention initiale était passée pour un moment prévisionnel de 8 897.00€ HT et le nouveau montant est porté suivant l'avenant n°1 à 14 106.00€ HT.

Le Conseil Municipal valide

l'avenant n°1 à la convention de mandat avec le SENOM pour la réalisation de l'étude préalable à la valorisation des boues de la step de Pontmain et autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 et charge toutes démarches utiles à l'exécution du présent avenant.

### Questions diverses

- L'opération village avenir
- Indivision Foureau / Commune
- Rachat du crédit-bail atelier de la Piroterie
- Projet MAM



# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 10 juin 2025



### Tarifs cantine 2025-2026

Les tarifs de cantine facturés à la Commune de Pontmain par la Commune de Montaudin sont :

#### Pour l'année 2024-2025

- 4.36€/enfant
- 6.50/adulte

#### Pour l'année 2025-2026

- 5.60€/enfant
- 6.50€/adulte

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire d'adresser un courrier à Monsieur le Maire de Montaudin pour justification d'une telle hausse.

Les tarifs appliqués sont:

#### Pour l'année 2024-2025

- 4.73€/enfant
- 8.24€/adulte

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge 80 centimes par repas et par enfant pour arriver aux nouveaux tarifs suivants:

#### Pour l'année 2025-2026

- 4.80€/enfant
- 8.24€/adulte.

### Tarifs de garderie 2025-2026

Le tarif de la demi-heure de garderie appliqué pour la période du 1er septembre au 31 août 2025 sont:

- Foyers imposables: 0.50€
- Foyers non imposables: 0.45€

Après délibération, le Conseil Municipal décide de reconduire les mêmes tarifs pour la garderie et de les appliquer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### Redéfinition du temps de télétravail

Les dispositions prises le 2 avril 2024 concernant le temps de télétravail pour les agents sont arrivées à échéance. Madame le Maire propose que le télétravail soit borné à une journée hebdomadaire, fixe le lundi. Le Conseil Municipal autorise la modification de l'article 10 de la disposition susnommée et charge Madame le Maire d'en informer le personnel.

### Personnel technique

Un agent technique prend sa retraite au 1<sup>er</sup> octobre 2025. Cet agent souhaiterait prendre une retraite progressive à 50% pour deux ou trois années. Le Conseil Municipal décide de ne pas accéder à la demande de l'agent, faute de missions.

En raison de ce deuxième départ depuis fin 2024, le Conseil Municipal autorise la publication et l'engagement des démarches nécessaires à la publication d'une annonce d'embauche écrite.

### Changement de lumières au terrain de foot

L'association ASC demande le remplacement des luminaires du terrain de football pour des ampoules LED. Le Conseil Municipal décide d'accéder à la demande de l'association et autorise l'engagement de démarches en ce sens.

### Tarification des mobil-home

Le Conseil Municipal fixe les prix de location de mobil-home suivants:

Du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 mai 2026:

- 210€/semaine
- 130€/week-end
- 20€ de plus/journée supplémentaire

Pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2025:

- 400€/semaine
- 160€/week-end
- 40€ de plus / journée supplémentaire

Le forfait ménage à 60€.

### Mise en place d'un tampon communal

Pontmain étant sur le circuit de pèlerinage, les pèlerins du chemin montois ont demandé la mise en place d'un tampon communal. Le Conseil Municipal autorise la mise en place de deux tampons, placés

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 10 juin 2025

et 16 septembre 2025



**16 septembre 2025**

l'un au sanctuaire et l'autre à la mairie de la Commune.

### **Création de poste, adjoint administratif territorial**

Le Maire informe du besoin de l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif territorial à mi-temps (17.5h/semaine) pour le poste d'accueil de la Mairie. Le Conseil Municipal autorise la création de poste en date du 11 juin 2025 et l'engagement de démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **Commission de suivi du site de valorisation des déchets de Pontmain**

Le Conseil Municipal nomme les nouveaux référents Pascal Fouillard (titulaire) ainsi que Philipe Chatokhine (suppléant) pour la Commission de suivi du site de valorisation des déchets

### **Questions diverses**

- Intérêt spontané de Mayenne Ombrière, panneaux solaire, parking de la Mairie.



### **Création de poste**

Madame le Maire informe du besoin d'une ouverture de poste de redacteur territorial à raison de 35h/semaine sur le poste de secrétariat de la Mairie. Le Conseil Municipal approuve la création de poste et par conséquence, la suppressions du poste d'adjoint administratif.

### **Modification de poste**

Madame le Maire informe du besoin de modification du taux horaire du poste d'adjoint administratif territorial en raison de la diminution des tâches de travail, à raison de 8h/sem au lieu de 17.5h/sem. Le Conseil municipal autorise la modification de poste.

### **Création d'astreintes**

Il convient au Conseil Municipal de délibérer quant à la mise en place d'astreintes en fonction des besoins de service, pour les agents relevant du cadre d'emploi de la filière technique, conformément aux taux d'indemnité applicables pour les astreintes définis par le Centre de Gestion 53.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 16 septembre 2025



### Protection sociale complémentaire

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale, le Maire informe de l'obligation au 1er janvier 2026 de la participation financière de la collectivité territoriale à la couverture Prévoyance et des risques de frais de Santé de leurs agents ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques. La commune participe déjà financièrement à la cotisation "frais de Santé" de ses agents. Le Conseil Municipal décide de poursuivre la participation financière à la cotisation "frais de Santé" à hauteur de 15€ par agent et par mois, à compter du 1er janvier 2026.

### Réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics

Madame le Maire informe de la réception d'un courrier du Ministère de la Justice, de l'Association des Maires de France et du Conseil supérieur du notariat en date du 31 janvier 2025, demandant la transmission au Conseil supérieur du notariat du nom des référents désignés dans le cadre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics. Le Conseil Municipal nomme Béatrice

URSULET, rédactrice territoriale et Pascal FOUILLARD, élu; référents désignés dans le cadre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics.

### Intervention sportive - école Saint-Michel

Madame le Maire informe de la demande de l'école Saint-Michel d'une participation aux frais d'intervention du Tennis Club de Gorron à l'école dans le cadre d'une activité "tennis à l'école". Le Conseil Municipal décide de verser le montant de 300.00€TTCA au Tennis Club de Gorron, en accord avec la décision 2024-38 relative à la prise en charge du coût des interventions d'athlétisme pour l'année scolaire 2023/2024.

### Validation du projet d'adressage des voies rue des trois Provinces.

Il appartient au Conseil Municipal de délibérer quant à la numérotation des voies rue des trois Provinces. Le Conseil Municipal décide de débuter la numérotation de l'adressage des habitations à partir de l'entrée située à partir de l'Avenue du Stade jusqu'à la rue rejoignant la rue de Bretagne, du 01 au 07.

### Convention de mise à disposition de personnel administratif

Le Maire informe de la mise à disposition temporaire d'agents territoriaux de la Mairie de Landivy à la Mairie de Pontmain pour pallier à l'absence pour maladie de l'agent sur le poste de secrétariat. Une convention a été rédigée entre les deux Mairies. Après lecture, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition temporaire de personnel administratif avec la Mairie de Landivy.

### Définition de la gratuité en salle des loisirs

Le Conseil Municipal réaffirme le droit de chaque association de la commune de Pontmain de disposer d'une seule location gratuite par an de la salle des loisirs. Or, les associations doivent tout de même s'acquitter de la facturation des consommables: électricité, gaz, chauffage et éventuels frais de nettoyage. Cette règle s'applique également au Club des aînés lors de l'organisation de repas, du fait de l'impossibilité d'utiliser la salle Abbé Guérin à cause du manque de place.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 16 septembre 2025



### Demande d'achat de terrain communal

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de l'acquéreur de la propriété de Monsieur et Madame Davy Eugène, datant du 25 août 2025, demandant l'achat d'une partie du terrain communal en dessous de la propriété Davy. Le terrain est humide et non-construtable.

Le Conseil Municipal charge le Maire à s'adresser à la SAFER pour une estimation de la tarification du m<sup>2</sup>. La question sera de nouveau abordée lors d'un prochain Conseil Municipal.

### Retrait de la commune de Larchamp du SENOM

Le syndicat d'eau du Nord-Ouest Mayennais (SENOM) est un syndicat mixte fermé comprenant la communauté de communes de l'Ernée en représentation de la commune de Larchamp ainsi que la Communauté de communes du Bocage Mayennais. La Communauté de communes de l'Ernée a sollicité son retrait du SENOM à compter du 1er janvier 2026. Le Conseil Municipal approuve ce retrait.

### Modification des statuts du SENOM

Consécutivement au retrait prochain de la Communauté de communes de l'Ernée, le SENOM changera de périmètre géographique et de nature juridique et deviendra un syndicat de communes. Il est proposé que le syndicat prend la compétence à titre optionnel en devenant ainsi un "syndicat à la carte". Le Conseil Municipal approuve cette modification statutaire.

### Nouveau zonage - France ruralité revitalisation

La commune est concernée par le dispositif "France ruralité revitalisation" impliquant notamment des mesures d'exonération fiscale plus élargies en faveur des entreprises. Le Conseil Municipal vote l'intégralité des mesures adossées au zonage FRR.

### Participation aux charges de fonctionnement des écoles

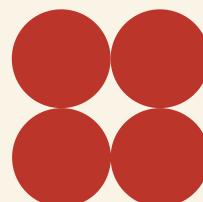
Le Maire informe de la demande de la commune de Fougère pour une participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques du 1er degré due à la scolarisation d'une élève habitante de Pontmain.

Le Conseil Municipal décide de verser le montant demandé.

Madame le Maire informe de la demande de la commune de Saint-Mars-sur-la-Futaie concernant ces mêmes frais. Informé de deux nouvelles inscriptions courant Toussaint de deux enfants dans l'école de la commune domiciliés à Saint-Mars-sur-la-Futaie, le Conseil Municipal décide de ne pas accéder à la demande la commune.

### Questions diverses

- Demande de peinture des yeux de la Vierge au dessus du tabernacle et du déplacement d'un panneau de circulation
- Commémoration du 11 novembre à Pontmain
- Décorations de Noël



# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 4 novembre 2025



### Adhésion au groupement de commande d'énergies

Le TEM est coordinateur d'un groupement de commandes relatif à la fourniture d'énergie dont le terme est fixé au 31 décembre 2027. Le TEM propose la création d'un nouveau groupement de commandes pour une fourniture de gaz au terme du 31 décembre 2027. Le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion en matière d'électricité à durée illimitée à compter du 1er janvier 2028.

### Entretien annuel des pompes à chaleur, 19 rue de Bretagne

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'entretien des pompes à chaleurs des deux logements situés 19 rue de Bretagne a été réglé par la commune. Or, il s'avère que cet entretien est à la charge au locataire. Le Conseil Municipal décide qu'il sera procédé l'émission d'un titre de recette chaque année pour le locataire du logement A et B 19 rue de Bretagne.

### Vente du lot n°3 des Trois Provinces

Le Conseil Municipal autorise la vente du lot n°3 rue des Trois Provinces avec l'obligation d'entreprendre la construction d'une habitation dans un délai

de 2 ans après la date de signature de l'acte de vente.

### Vente du lot n°6 des Trois Provinces

Le Conseil Municipal autorise la vente du lot n°6 rue des Trois Provinces avec l'obligation d'entreprendre la construction d'une habitation dans un délai de 2 ans après la date de signature de l'acte de vente.

### Redevance assainissement 2026

En 2024 avait été décidé de maintenir le tarif de la redevance assainissement pour l'année 2025 à 1.10€ par m<sup>3</sup> consommé. Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de la redevance assainissement pour l'année 2026 à 1.25€ par m<sup>3</sup> consommé.

### Demande de subventions

L'association Cyclo du Bocage 53 ainsi que l'association Dinamick-Music intervenu lors de la fête de la musique ont demandé une subvention. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 50€ à l'association Cyclo du Bocage ainsi que 1600€ à l'association Dinamick-Music.

### Rachat crédit-Bail Delalonde

La société SAS Delalonde demande le rachat anticipé de la fin du crédit-bail conclu avec la Mairie de Pontmain. Le Conseil Municipal décide d'autoriser la demande.

### Réalisation d'un accès place de la Basilique

La société Financial SD demande l'autorisation de la réalisation d'un accès place de la Basilique dans le cadre de travaux 17 rue de la grange. Le Conseil Municipal décide d'accepter la demande.

### Location salle des loisirs - 2026

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-contre à compter du 1er janvier 2026.

Toutes dégradations seront facturées. Tout sinistre sera déclaré à l'assurance du locataire. Le Conseil Municipal renouvelle le prêt gratuit une fois/an le coût de la location pour les associations de Pontmain.

Le Conseil Municipal décide de renouveler la location des tables, des bancs ou des chaises qu'aux habitants du canton comme suit:

- La table 1,00 €
- Le banc ou la chaise 0,15 €
- Le stand 10,00 €
- La bâche 6 m x 4 m 8,00 €
- La bâche 8 m x 6 m 20,00 €

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 4 novembre 2025



### Location salle des loisirs - 2026

Libellés	Grande Salle		Moyenne Salle		Petite Salle	
	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain
Spectacle	400 €	550 €	300 €	450 €	-	-
Repas / Buffet / Thé dansant / Conférence /	250 €	350 €	200 €	300 €	130 €	200 €
Réunion / Congrès / Pèlerinage / A. G						
Jeux / Concours de belote / Arbre de Noël /	150 €	220 €	130 €	200 €	100 €	130 €
Théâtre / Journée supplémentaire						
WEEK-END *	400 €	620 €	370 €	520 €	220 €	370 €
Forfait (salle, office traiteur + réserve + lave-vaisselle, sonorisation)						
* du vendredi 14 h 30 au dimanche soir 18 h						
Forfait chauffage	250 €		200 €		150 €	
Électricité			Heures pleines : 0,20 € - Heures creuses : 0,18 €			
			Fixation des tarifs : suivant les tarifs en vigueur au moment de la location			
Forfait ménage	250 €		200 €		150 €	
<i>Prix identiques quelle que soit la grandeur de la salle</i>						
Office traiteur + réserve + lave-vaisselle				57 €		
Sonorisation				33 €		
Caution sonorisation				200 €		
Forfait vaisselle (180 cvts)				64 €		
Forfait vaisselle (100 cvts)				36 €		
Le couvert (cuillère, fourchette, couteau), le verre, l'assiette, la tasse, le sac poubelle.				0,20 €		

### Location mobil-homes - tarif ouvriers

Suite à une demande d'un ouvrier locataire d'un mobil-home, le Conseil Municipal décide de la création d'un tarif de location mensuel réservé aux ouvrier, c'est à dire 300€ à compter du 1er décembre 2025.

### Location salle Abbé Guérin - 2026

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-contre à compter du 1er janvier 2026.

### Location salle Abbé Guérin - 2026

Libellés	Grande Salle		Moyenne Salle		Petite Salle	
	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain	Habitant de Pontmain	Habitant hors Pontmain
Spectacle	350 €	500 €	280 €	430 €	-	-
Repas / Buffet / Thé dansant / Conférence /	190 €	300 €	170 €	270 €	100 €	170 €
Réunion / Congrès / Pèlerinage / A. G						
Jeux / Concours de belote / Arbre de Noël /	120 €	190 €	95 €	165 €	75 €	105 €
Théâtre / Journée supplémentaire						
Vin d'honneur / Demi-journée supplémentaire	85 €	125 €	75 €	95 €	55 €	75 €
WEEK-END *						
Forfait (salle, office traiteur + réserve + lave-vaisselle, sonorisation)	380 €	600 €	350 €	500 €	200 €	350 €
* du vendredi 14 h 30 au dimanche soir 18 h						

### Questions diverses

- Révision de la liste électorale
- Approbation du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service SPANC
- Un élu de Pontmain siégera à la Communauté de communes après le scrutin 2026.
- Lecture de la réponse de la Préfecture quant aux frais de fonctionnement des écoles.
- Refonte du sol entre le square et la maison de retraite.
- Le Conseil Municipal décide d'installer un radar pédagogique rue de Bretagne.

- Demande d'installation d'une place de parking handicapée près des commerces.
- Demande d'autorisation pour une place sur le marché du samedi matin
- Proposition reprise des locaux de l'office de tourisme
- Le distributeur de Pizza installé sur le parking de Gervis sera remplacé par un distributeur Gang of Pizza.

# VIE MUNICIPALE

## Élections municipales 2026



### Je vérifie ma situation électorale

Pour **pouvoir voter** aux prochaines élections, vous devez **vérifier** que vous êtes bien **inscrit sur les listes électorales** de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée **en ligne** jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

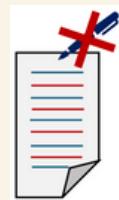
---

**Nouvelles règles pour les électeurs:** Loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales

#### Avant



#### Maintenant



La nouvelle loi du 21 mai 2025 vise à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales. A partir de mars 2026, les conseillers municipaux des communes de **moins de 1 000 habitants** seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage : il sera donc **interdit de rayer** des candidats ou de **modifier** l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme **nul** s'il comporte une **modification manuscrite** de quelque ordre que ce soit.



# La médiathèque

**La médiathèque de Pontmain fait partie du Réseau Lecture du Bocage Mayennais. Nadège et les bénévoles vous accueillent le mercredi et le vendredi.**

La médiathèque de Pontmain propose à l'emprunt un large choix de documents: CD, DvD, jeux vidéo, romans, contes, BD mais aussi des documentaires que vous pouvez emprunter pour un mois. L'inscription annuelle est gratuite.

La médiathèque propose également des temps d'animation gratuits: café littéraire, balade poétique,

ateliers créatifs, jeux de société, expositions ou spectacles. Sur les horaires d'ouverture, vous avez également accès à un poste numérique et pouvez utiliser gratuitement une Switch pour un temps de jeu individuel. Les impressions et numérisations sont également disponibles au prix de 20 centimes.

La médiathèque propose des temps d'accueil aux scolaires mais également des temps d'animation pour d'autres partenaires locaux.

La médiathèque accueille plus de 1500 personnes à l'année.



Pour plus de renseignements :

02 43 00 31 76

mediatheque.pontmain@bocage-mayennais.fr



# Le camping

**Le camping municipal de la commune de Pontmain propose 25 emplacements au bord de la rivière de "La Futaie" dans un cadre verdoyant et arboré.**

Le camping se situe proche du centre-bourg.

Le camping dispose de 25 emplacements dont deux nouveaux mobil-home ainsi qu'un espace sanitaire. Le camping est ouvert toute l'année.

Plusieurs activités sont possibles à proximité: pêche, randonnée et visite de monuments historiques.

Par délibération n° 2024 - 39, en date du 27 août 2024, les tarifs du camping sont les suivants:

- Adulte :  
1 personne, douche, sanitaire : 6,00 €  
2 personnes, douche, sanitaire : 9,00 €
- Ouvriers : forfait de 8,00 € / jour
- Enfant (jusqu'à 15 ans) : 3,00 €
- Animaux : 1,00 €
- Branchement / électricité : 4,00 €



Mobil-home

# Travaux au Centre d'art

Même si son fonctionnement dépend isolation d'un mur au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, la commune de Pontmain s'engage pour offrir un actuel pour une chaudière à granulés. bâtiment adéquat aux futures expositions saisonnières du Centre d'Art. Les travaux de rénovation étaient majoritairement énergétiques:

La rénovation a également concerné le passage aux éclairages LED, moins énergivores et moins coûteux.

Une refonte de l'évacuation d'eau de pluvie a été effectuée en raison d'une infiltration au niveau de la rampe handicapée.

Une salle au 1er étage a été rénovée en salle d'exposition permettant une présentation plus adaptée des œuvres mais également des projets pédagogiques du Centre d'art. En parallèle de ces travaux, a été installée l'œuvre pérenne de Vincent Mauger sur la façade de l'édifice, assortie d'un projet pédagogique avec les habitants de Pontmain (école, Ehpad, l'Adapt...).



Mise en place de l'œuvre pérenne de Vincent Mauger © Guillaume Ayer



Salle du 1er étage rénovée  
© Guillaume Ayer



Chaudière à granulés



Les travaux de viabilisation des terrains étant finis, la commune **a mis en vente 7 lots** composant le futur lotissement rue des Trois Provinces, à 10€ le mètre-carré hors taxes. Certains lots sont déjà vendus.

## Lotissement Les champs du Bourg



## Fête de la musique

Le 21 juin, les Pontaminois et Pontaminoises ont été invités à participer à la fête de la Musique à Pontmain, organisée conjointement par la Boucherie d'Antoine et Gaëtan du bar BlueMary avec participation de la Mairie. Le trio Silky Blend a assuré l'ouverture puis a laissé sa place au Dinamik Orchestre.

L'évènement a rassemblé de nombreuses personnes qui ont pu danser, manger chez les commerçants locaux mais également admirer le feu d'artifice, remplaçant celui du 14 juillet.



## Inauguration au centre d'art

Le week-end du 27 au 29 juin a été célébré, lors d'un week-end festif, un moment historique: l'inauguration de l'œuvre pérenne sur la façade ainsi que la nouvelle exposition de Vincent Mauger du centre d'art de Pontmain.

L'exposition s'intégrait dans le cadre d'un projet pédagogique avec la population qui a été invitée à décorer des maquettes du centre d'art.

Le vendredi soir était organisée le vernissage avec un programme une "pêche miraculeuse" de l'artiste Régis Perray, des lectures musicales et une intervention de l'école.

Le samedi 28 juin dès 15h était organisé une suite de concerts dans la commune: l'ensemble de flûtes, le chœur d'enfants, les musiques électroniques, les ensembles de percussions, cuivres, saxophones, orchestres

à vents, l'orchestre d'harmonie et les chorales adultes de l'école de musique dans différents lieux de la commune.

Le dimanche 29 juin était organisée une visite de l'exposition par la médiatrice du Centre d'Art.



### **La commune de Pontmain a accueilli le 11 juillet à 22h30 un ciné plein air**

organisé par l'association Atmosphère 53 conjointement avec la Mairie de Pontmain.

Cette année, le ciné plein air à Pontmain a diffusé le dessin animé franco-canado-américain "Migration" sorti en 2023. L'évènement a rassemblé 80 personnes.

L'association Atmosphère 53, basée à Mayenne, propose chaque été le "Festival Cinéma plein air" qui a pour but de proposer un film à partager dans un lieu de vie (place du village par exemple) ou bien dans un lieu insolite. Les œuvres cinématographiques proposées sont choisies spécialement pour proposer une (re)découverte du public mayennais.

## **Cinéma plein air**



**La commémoration du 11 novembre s'est déroulée à Pontmain** avec les communes de La Dorée, Landivy, Fougerolles-du-Plessis, Saint-Mars-sur-la-Futaie, Saint-Berthevin-la-Tannière. Les anciens combattants ont défilé aux côtés des sapeurs-pompiers accompagnés par la fanfare locale. Après la messe, une gerbe a été déposée sur le monument aux morts. Tous étaient invités à partager un vin d'honneur dans la salle des sports.

## **Commémoration du 11 novembre**





## Les agents communaux

Suite à la mutation d'Anaïs vers une autre collectivité, Béatrice a rejoint l'équipe de la Mairie de Pontmain pour assurer le suivi comptable, administratif et ressources humaines de la commune.

Nadège, médiathécaire à Pontmain a également rejoint l'équipe à temps partiel sur le poste d'accueil de la Mairie.

Dominique est parti le 1er octobre à la retraite après 16 années au service de la commune. Bryan a rejoint l'équipe technique pour le remplacer.



**Le 2 avril 2025**, Madame le Maire accompagnée des adjoints au Maire ont offert des fleurs pour fêter les 100 ans de Madame Savary, habitante de Pontmain.

## 100 ans de Mme. Savary



À l'occasion de la Semaine du Goût, les **résidents de l'EHPAD** de Pontmain ont célébré un fruit de saison aussi savoureux qu'inspirant : la poire. Déclinée sous toutes ses formes — sucrée, salée, fondante ou croquante —, elle s'est invitée dans nos assiettes et au cœur de nos ateliers pour le plus grand plaisir de tous !



## Semaine du Goût à l'EHPAD

La Semaine du Goût est toujours un moment privilégié pour éveiller les sens, raviver les souvenirs et renforcer les liens entre résidents et professionnels. Cette édition autour de la poire a été un véritable succès, placé sous le signe du partage et de la gourmandise.

Accompagnés de l'animatrice, les résidents ont mis la main à la pâte pour concocter, à chaque étage, une recette différente mettant à l'honneur la poire : gâteau moelleux, fondant, ou encore tarte poire-chocolat et tarte amandine. Des préparations originales et savoureuses.

Ce moment culinaire a permis de stimuler la mémoire, d'éveiller les papilles, et de renforcer la convivialité. La dégustation collective, dans une ambiance festive, a conclu cette belle expérience gustative. Un grand bravo à tous les participants !



La Mairie **remercie les bénévoles** de la commune pour le travail réalisé dans les espaces verts de la commune lors de la journée du fleurissement du 5 juin.

La Mairie **remercie** également les bénévoles mobilisés pour les décorations de Noël mises en place le 6 décembre de cette année, ainsi que pour le nettoyage des sujets de Noël, la préparation et la visite des enfants de l'école sur l'animation d'automne et les animaux de la forêt.

## Bénévoles de la commune

Téléphone : 02 43 05 07 44

Mail : pontmain.ecolestmichel@gmail.com

<https://ecolestmichelPontmain.toutemonecole.fr>



**3 classes – 51 élèves à la rentrée 2025**

**Semaine à 4 jours**

**Horaires : 8h30-12h / 13h30-16h15 (sauf 16h pour le cycle 1)**

**Services cantine-garderie-TAP assurés par le pôle enfance communal,  
situé juste à côté de l'école.**

Matinée verte : « Nettoyons la nature ! »



Fête de l'école sur le thème  
LES METIERS EN FÊTE !

Projets  
2024-  
2025



Classe dehors



A la découverte des métiers : boulanger,  
boucher, pompier... à Pontmain



Participation au Salon CroqLes mots  
marmot ! Accueil de Claire Garralon



Découverte de La Baie du Mont St Michel au Vivier-sur-Mer



Inauguration  
de la façade  
du centre  
d'art avec  
Vincent  
Mauger et  
vernissage  
de  
L'exposition  
«En sortant  
de l'école»  
(projet art  
et musique)



Création et inauguration du blason du  
saint patron de l'école, Michel.



Citoyenneté : les élections des délégués de classe



Conseil d'établissement autour du projet de réaménagement des  
cours de récréation pour le bien-être et la réussite des élèves



## Projet d'année 2025-2026 :

« **Bien dans mon corps, dans ma tête et bien avec les autres !** »

- ⌚ **Projet Musique** « Quand la musique est bonne ! » avec Mme Chéguillaume Ophélie, intervenante de l'école de Musique du Bocage Mayennais.
- ⌚ **Animations et visites des expositions** au centre d'art de Pontmain.
  - ⌚ Animations avec **la médiathèque** de Pontmain.
  - ⌚ **Sorties au cinéma** de Gorron
- ⌚ **Séances d'athlétisme** avec le comité départemental d'athlétisme 53, pour les classes CP-CE-CM. **Séances de tennis** avec le Tennis Club de Gorron pour les 3 classes (financées par la mairie).
  - ⌚ **Séances de natation** à la piscine de Gorron
- ⌚ **Projet citoyenneté** avec les élections des délégués de classe
  - ⌚ « **L'école dehors** » pour les classes de cycles 1 et 2.
- ⌚ **Sorties découvertes, partenariats et interventions en lien avec le projet** d'année (poterie, relaxation, philosophie, prévention, sécurité...).
  - ⌚ **Partenariats avec les familles.**
  - ⌚ **Finalisation du projet de réaménagement de la cour.**

### Les associations



Président :

Mr BRUNET A.

Vice-président :

Mr LE PAUVRE P.

Mme VERON L.

(Trésorière)

Mme LAMBERT M.

(Secrétaire)

### APEL



Président :

Mr BARBEDETTE M.

Mme BOUDANT M.

(Trésorière)

Vice-trésorière :

Mme COULON F.

Mme LETERME S.

(Secrétaire)



- **Ventes de pizzas et de gâteaux ... proposées** cette année afin de réduire le coût des sorties scolaires. L'APEL participe au financement des projets et sorties pédagogiques.
- **Marché de Noël des enfants le dimanche 14 décembre** à partir de 11h30 à la salle des fêtes de Pontmain. Vente des créations des enfants, chants de Noël, vente de saucissons, tartiflette/ saucisse rougaille, boissons - Spectacle offert par la municipalité à 15h.
- **Fête de l'école le dimanche 28 juin 2026.**

# VIE ASSOCIATIVE

## LE CLUB DES TROIS ÉTOILES

Le Club des Trois Etoiles compte 106 adhérents à ce jour. Chaque année, différentes activités sont proposées tous les jeudis salle Abbé Guérin pour des jeux de cartes, de la pétanque et divers jeux . Tous les deux mois, nous fêtons les anniversaires.



Une marche est organisée le **1<sup>er</sup> lundi de chaque mois** sauf pendant les mois de Novembre – Décembre – Janvier et Février (environ 5-6 kilomètres).

Du côté des **animations**, le Club organise un après-midi crêpes en Février, 2 après-midis bowling à Fougères. Il prévoit 2 après-midis loto et 2 concours de belote internes au Club avec lot à chaque participant.

Pour participer à ces activités, il faut adhérer au club.



### Voici quelques dates à retenir pour l'année 2026



- Assemblée Générale Jeudi 29 Janvier 2026 avec galette des Rois
- Crêpes Jeudi 05 Février 2026 Salle Abbé Guérin
- Bowling Mardi 10 Février 2026 à Fougères en covoiturage
- Concours de belote interne Jeudi 12 Mars 2026 Salle Abbé Guérin
- Loto interne Jeudi 09 Avril 2026 Salle Abbé Guérin
- Repas de printemps Jeudi 21 Mai 2026 Salle des Loisirs
- Pique-nique Mardi 16 Juin 2026 à Désertines

- Repas annuel cantonal Jeudi 09 Septembre 2026 à Montaudin
- Buffet club Jeudi 17 Septembre 2026 Salle des Loisirs
- Concours de belote Mardi 22 Septembre 2026 Salle des Loisirs ouvert à tous
- Concours de belote interne Jeudi 15 Octobre 2026 Salle Abbé Guérin
- Loto interne Jeudi 12 Novembre 2026 Salle Abbé Guérin
- Bowling Mardi 17 Novembre 2026 à Fougères en covoiturage
- Repas de Noël Mercredi 09 Décembre 2026 Salle des Loisirs

L'ensemble du bureau vous souhaite tous leurs meilleurs voeux pour l'année 2026.

Les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.



#### Composition du bureau :

Coprésidentes : Christiane BOUILLOU et Christiane GESLIN

Secrétaire : Francis CHERAULT

Trésorier : Daniel MARTIN

Membres : Odile COLAS, Jeannine DODARD, Annie GONTIER, Thérèse HUARD, Gérard LAURENTI, Marie-France LEMARCHAND, Claude PAILLARD

Pour plus de renseignements :

06 11 20 25 54 (Christiane BOUILLOU)  
02 43 05 08 89 (Christiane GESLIN)

Les COPRESIDENTES

Christiane BOUILLOU et Christiane GESLIN

# VIE ASSOCIATIVE

## FAMILLE RURALES Section gym



On y pratique des exercices variés, étirements, abdominaux, cardio, pilate, relaxation..... favorisant le maintien de la forme, le maintien d'une certaine souplesse articulaire, musculaire. Différents accessoires sont à disposition, Cette saison **une vingtaine d'adeptes** se retrouvent **le mardi soir**, hors vacances scolaires, autour d'une animatrice agréée.

**2 cours gratuits sont proposés pour découvrir**



Présidente Familles Rurales et Responsables Gym Georgette Groussard ☎ 06 24 58 49 29  
Co-Présidente ..... Marie-France Ronceray ☎ 06 62 16 43 68



## Section Randonnée



Lors de la saison écoulée, **1119 adhérents** ont partagé, randonnés, découvertes de la flore et du patrimoine.



*Amis Randonneurs*

*Nous vous remercions pour votre fidélité à nos randonnées, cela est essentiel pour la bonne marche de notre section. Nous vous transmettons, tous nos vœux de bonheur et de bonne santé, à chacun et chacune d'entre vous.*

*Merci à la Mairie pour son soutien dans nos engagements, et merci à toutes les personnes engagées à nos côtés, qui mettent tout en œuvre pour assurer une bonne dynamique dans ses activités.*



Pour plus de renseignements :

Responsable Philippe Fréard ☎ 06 77 96 12 07  
Co-Responsable Joël Goupil ☎ 06 21 85 79 85

# VIE ASSOCIATIVE

## LES RANDONNEURS DU BOCAGE

TARIF 2026:

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	32€	63 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	34 €	67,50 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

**Covoiturage ... - Seulement** pour les randonnées à la journée, un rassemblement sera prévu, Place de la Haute Mairie à PONTMAIN , l'horaire sera précisé le moment venu .

**CERTIFICAT MÉDICAL: OBLIGATOIRE à la 1ère adhésion, ainsi qu'après un arrêt de 2 ans ou plus.** Pour le renouvellement de la licence, un questionnaire santé est à remplir impérativement et à garder vers vous, s'il y a un seul oui, consulter un médecin et fournir un certificat médical. Sinon, compléter une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée. (documents fournis par nos soins, voir bulletin d'adhésion).

**LA LICENCE est OBLIGATOIRE** pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers, lors des activités.

**Participants NON-ADHERENTS** à aucun club Fédéral de la Randonnée, une participation de 3€ est demandée par personne, et par sortie, pour les Randonnées du Dimanche - 2€ pour les Randonnées du 1er Mardi du mois. - 2 € pour les Randonnées Fraîcheur

**Nouveautés:** Pour les participants occasionnels NON-ADHERENTS à aucun club Fédéral de la Randonnée, après 2 sorties, adhésion obligatoire

*BONNE ANNÉE DE RANDONNÉES À TOUS*



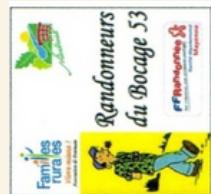
*“La marche ne consiste pas à perdre du temps, mais à le perdre avec élégance”*

Pour plus de renseignements :

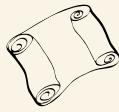
Responsable Philippe Fréard ☎ 06 77 96 12 07  
Co-Responsable Joël Goupil ☎ 06 21 85 79 85  
✉ rando.bocage.53220@gmail.com

# LES RANDONNEURS DU BOUCAVE

## Programme 2026



Randonnées 1er mardi du mois



## Randonnées à la journée

Mardi 6 janvier	Parigny 50 - Pommiers, cerisiers, et chemins creux, 10 kms, départ 13h30, Place de la Mairie, école. Resp: M.F. Ronceray
Mardi 30 mars	Larchamp 53 - Circuit des Boisau, 11 kms, départ 13h30, Place salle des Fêtes. Resp: Joel Goupill
Mardi 7 avril	St Georges de Reinembault 35 - De la Toile à l'Agriculture, 10 kms, départ 14h, Parking des Ajoncs d'or. Resp: Hervé Pelé Ducey 50 - Au fil de l'eau, 10 kms, départ 14h, parking du Château. Resp: Alain Coquelin Fougères 35 - Circuit de la Forêt, 10 kms, départ 14h, carrefour de Chênedet. Resp : Michèle Rousseau
Mardi 5 mai	St Berthevin la Taillière 53 - Chemins creux, 11 kms, départ 14h. Parking salle des Fêtes. Resp : Michèle Rousseau St Mars s/ la Futais 53 - Boucles de Saint Mars, 22 kms départ 9h30. Plan d'eau.
Mardi 02 juin	Randonnée à la journée, avec barbecue au plan d'eau, sur inscription/participation. Resp: Gérard Davy
Mardi 07 juillet	Le Fresne Poret 50 - De l'Egrenne à la Sée, 11 kms, départ 14h, Place de l'Eglise. Resp: Thérèse Poisson Montauban 35 - Paysages et Couleurs, 9 kms, départ 14h, Salle des Fêtes. Resp: Jean-Claude Bertin
Mardi 03 novembre	Montenay 53 - Circuit de l'Oscence, 10kms, départ 13h30, Place de l'Eglise. Resp : Chanta Foumond
Mardi 1 <sup>er</sup> décembre	Lourigné du Désert 35, La Mornnaie, 10kms, départ 13h30, Place de Bretagne, (rte de Mellé). Resp:Ch. Danveau

Randonnée fraîcheur



17 Mai	<b>LOUVIGNE DU DESERT</b> - Les Vergers, 3 kms - Place de l'Eglise	Christiane DANTEAU	18 Juin	<b>LANDIY</b> - Circuit surprise, 9 kms Terrain des sports, rte de Lourrigue	Hervé PELE
11 Mai	<b>LA DORDE</b> - Valandré, 3 kms Place de l'Eglise	M.France RONGERY	2 Juillet	<b>ST MARIS S/LA FUTAIE</b> - Circuit surprise, 9 kms Plan d'eau	René RENAULT
11 Juin	<b>MELLE</b> - Pierre et Nature, 9 kms Place de l'Eglise	Gérard DAVY	16 Juillet	<b>PONTMAIN</b> - Circuit Massasson 5 kms - Place Haute de la Mairie	José GOUPIL

Dimanche 18 Janvier	<b>MONTAUDIN 53</b> – Circuit de LA Phiorraie, 9 kms, départ 13h30 - Place de l'Eglise, 16h30 Galette des Rois.	Ch FOURMOND 06 44 25 73 73	
Dimanche 15 Février	<b>ST BRICE EN COGLES</b> – Circuit de la Marche des Châteaux, 8 ou 10 kms, départ 13h30 - Parking du Champ de Foire - Randonnée Déjouée.	Th. FOISSON 06 83 21 25 72	
Dimanche 15 Mars	<b>BEAUCHE 35</b> – Niché Coucou, 8 ou 11 kms, départ 14h - Place de l'Eglise	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36	
Dimanche 19 Avril 1 <sup>er</sup> Mai	<b>DOMPIERRE 61</b> – Circuit du fer et de la minie - Randonnée à la journée, 10 ou 14 kms, départ de la randonnée 9h30 - Place de l'Eglise	Philippe FREARD 06 77 96 12 07	
Dimanche 17 Mai	<b>BREVET DES RANDONNEURS, à la CHAPELLE AU RIBOUL</b> , organisation du CDRE de la Mayenne	André BOULDIN 06 60 56 89 82	
<b>SOURDEVAL 50</b> – Circuit Bellervue, 8 ou 11 kms, départ 14h, Place de l'Eglise			
<b>Do 30 Mai au 6 Juin</b> Séjour en Espagne – Les Asturias – Hébergement à Perfora, hôtel 3 *** Sjours - 7 nuits. Sur réservation Contact : Philippe FREARD 06 21 85 79 85			
Dimanche 21 Juin	<b>HAMBERS 53</b> – Circuit d'Hambers N° 24 – Randonnée à la journée, 7 et 8 kms, départ 9h30 - Parking du plan d'eau. L'après-midi rendez-vous au refuge d'Hamberts, lieu du picique-nique.	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36	
Dimanche 19 Juillet	<b>HEDE - BAZOUGES 35</b> – Circuit des Echuses - Randonnée à la journée 11 et 8 kms, départ de la randonnée 9h30 - Parking de la Maison du Canal	Ch. Danveau 06 07 33 00 20	
Dimanche 16 Août	<b>REFUYELLE 50</b> – Circuit du Bois Mayas, 8 ou 11 kms, départ 14h – Place de la Mairie	Rene RENAULT 06 81 83 49 31	
Hors de nos Organisations		<b>Randonnée de la Foire d'Automne, prévue le 29 – 30 Août, à PONTMAIN,</b> Virades de L'Espoir prévues à FOUGEROLLES DU PLESSIS	- Les
Dimanche 20 Septembre	<b>LE PIN AU HARAS</b> – Circuit du Haras du Pin. Randonnée à la journée: Journée Patrimoine, visite du Haras, 7 kms – Journée car, sur réservation		
Dimanche 18 Octobre Samedi	<b>S.A.C.E 53</b> – Circuit Bocage et Rivieres, 10 kms, départ 8 ou 10 kms – Place de l'Eglise	Philippe FREARD 06 77 96 12 07	
Soirée châtaignes à PONTMAIN, 19h15, salle des Loisirs		Guy COUPEL 06 73 06 15 67	
24 Octobre	<b>ST CHRISTOPHE DE VALAINS 35</b> – Sentier des Picous, 8 ou 12 kms, départ 13h30 –	J. Claude BERTIN Place de l'Eglise	
Dimanche 15 Novembre	VITRE 35 – Circuit Touristique Vitre, 8 ou 11 kms, départ 13H30 - Parking de la Gare .Office du Tourisme	06 11 97 54 17	
Dimanche 20 Décembre		Joël GOUPIL 06 21 85 79 85	

\* Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié \* , consultez notre site, avant chaque organisation.

Blog des randonneurs : [randobocage.blogspot.com](http://randobocage.blogspot.com), ou sur Google : Randonneurs du Bocage - Pontmain



# VIE ASSOCIATIVE

## AMICALE DES CHASSEURS

L'Amicale reste stable, elle est toujours composée de 8 Chasseurs.

Nous sommes toujours en collaboration avec la Société de Chasse de Montaudin, Saint-Ellier-du-Maine et Saint-Berthevin-la-Tannière pour les battues, les déterrages et nous avons un règlement commun.

### Le piégeage sur le Territoire de l'Amicale de Pontmain :

Il est fait toute l'année pour les rats musqués et les ragondins par deux piégeurs agréés. Merci à Philippe H. et Jean-Jacques B.

Les ragondins et rats musqués sont classés en tant qu'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD). Et d'Avril à Juillet est réalisé des tirs de corbeaux (freux et corneilles) par les chasseurs déclarés à la Préfecture et suivant les arrêtés. Il est interdit de tirer sur les choucas car ils sont protégés.



Choucas



Corbeau Freux



Corneille

L'Amicale remercie les propriétaires et Fermiers pour la mise à disposition de leur terrain.

Remerciement à la Commune de Pontmain pour les subventions.

L'Amicale vous souhaite pour 2026 une très Bonne Année, Bonheur et Santé.

Michel BOUDIN et les Collègues Chasseurs

## AAPPMA LA FUTAIE

### Association Agrée de Pêche et de Protection des milieux aquatiques

L'Association de Pêche regroupe les communes suivantes: Montaudin, Saint-Mars-sur-la-Futaie, Saint-Ellier-du-Maine, Pontmain et Saint-Berthevin-la-Tannière.

Le bureau compte 10 membres et 150 adhérents.

Notre rôle est de protéger et surveiller les milieux aquatiques, permettant ainsi de mettre en œuvre une gestion piscicole, et ainsi de permettre au mieux les alevinages de truites et de truitelles en fonction des secteurs de rivière

Dès 2026, il sera possible d'acheter vos cartes de pêche à l'épicerie Chez les Voisines à Montaudin.

En adhérant à l'AAPPMA La Futaie, une part financière revient à l'association, ce qui permet de financer une partie des lâchers de truite en début d'année.

Alors que nous tournons la page de 2025, c'est avec une immense joie que nous vous adressons nos meilleurs vœux pêche pour cette nouvelle année, que 2026 soit synonyme de santé, de bonheur, et bien sûr, de magnifiques moments pêche passés au bord de l'eau!

L'Assemblée Générale de l'AAPPMA de La Futaie aura lieu  
le dimanche 8 février 2026 à 10h à Saint-Berthevin-la-Tannière

## VIRADE DE L'ESPOIR 2025



Le samedi 27 et dimanche 28 septembre avaient lieu une nouvelle édition des virades de l'espoir marquée par deux anniversaires nationaux : les 40<sup>ème</sup> Virades et les 60 ans de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Cette année nous étions sur la commune de Saint-Berthevin-la-Tannière pour vivre un week-end placé sous le signe de la générosité, afin de récolter des fonds pour la lutte contre la Mucoviscidose (maladie génétique qui malgré 60 ans de progrès et d'engagement reste à l'heure actuelle incurable).



Plusieurs étaient au programme : randonnées pédestres (samedi et dimanche) avec une visite de la chèvrerie, randonnée cyclo, country, harmonie, course parent-enfant, chamboule tout, tir au but, ...

Ce fut ensuite au tour des élus de prendre la parole pour le passage de relai entre M. le Maire de Saint Berthevin-la-Tannière et M. le maire de Fougerolles-du-Plessis, qui accueillera la prochaine édition des Virades les 26 et 27 septembre 2026.

Puis Gérard Hercent a pris la parole, il a annoncé qu'après plusieurs années en temps qu'organisateur de la Virade, il laisse sa place à Audrey Barbedette

qui sera donc la nouvelle organisatrice de la virade à partir de l'année prochaine.

Nous tenions au nom de l'association à tous vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation et votre générosité année après année. Chaque geste compte pour changer la vie de milliers de patients.

Nous tenions à remercier la commune de Saint-Berthevin-la-Tannière et ses associations qui se sont mobilisées avec nous pour faire de ce week-end une belle fête, sans elles cela n'aurait pas été possible.

Nous vous attendons donc l'année prochaine à Fougerolles du Plessis.



**Encore une fois MERCI à tous !**  
**Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous entourent !**



N'oubliez pas : dans chaque commune il y a toujours un point de collecte où vous pouvez venir déposer vos vieux journaux. Si vous voulez plus de renseignements sur les points de collecte, vous pouvez vous adresser à la mairie de chaque commune.

Pour plus de renseignements :  
Mme BARBEDETTE Audrey : 07.71.80.85.63 ou [audreybarbedette1@gmail.com](mailto:audreybarbedette1@gmail.com)  
Mr BARBEDETTE Philippe : 06.32.19.37.05  
Mr HERCEND Gérard : 06.04.09.92.68  
Facebook : [Vaincre la muco](#)

# VIE ASSOCIATIVE

## SECOURS CATHOLIQUE

Paroisse Notre-Dame de Pontmain

### Ensemble, construire un monde juste et Fraternel

Les bénévoles de l'Equipe du Secours Catholique, avec d'autres personnes engagées, essaient de soutenir, d'accompagner les personnes en situation de précarité.

Vos valeurs: un accueil inconditionnel, être à l'écoute, aide et accompagnement.



Nos actions: chaque année, nous apportons une aide financière auprès de 3000 personnes en Mayenne, en fonction des disponibilités des bénévoles, comme aller à domicile en binôme, les orienter autant que nécessaire vers les organismes partenaires, ou délivrer une aide ponctuelle.

Au mois de décembre, se déroulera l'animation avec le Défi Lumière, des bougies vous seront proposées à Pontmain.

Comme chaque année, les bénévoles, sont engagés dans l'animation de la Collecte Nationale du Secours Catholique.

C'est aussi pourquoi votre participation au repas de solidarité nous est essentielle, et on vous en remercie.  
Date à retenir, le Dimanche 8 Février 2026, salle de Pontmain.

En attendant Le Goûter de Noël est prévu Vendredi 12 Décembre 2025 à la Dorée.

Partout en France, le secours catholique et ses partenaires se mobilisent pour lutter contre la pauvreté.



Pour plus de renseignements :

02 43 56 40 10

mayenne@secours-catholique.org

# VIE ASSOCIATIVE

## POMPIERS DE PONTMAIN

L'activité opérationnelle en 2025 sur le département est en hausse de 20%, principalement liée aux secours à la personne. Pour le centre, l'activité est stable par rapport à l'an dernier, le secours à personnes reste de loin la sollicitation la plus importante. Nous avons réalisé 270 sorties : 76 % de secours à personnes, 8 % d'accidents de la circulation, 10 % d'incendies et 6% pour protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Les interventions sont réparties de la façon suivante : Pontmain 57 %, Saint Mars sur la futaie 11 %, Landivy 6 %, Saint Ellier du Maine 10 %, et 16 % sur les communes limitrophes (Montaudin, Larchamp, Louvigné du désert, Fougerolles, La Dorée, La Bazouge du désert). Formés à la pose d'électrodes pour l'ECG en 2024, nous avons poursuivi nos actes de soins d'urgence par l'administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur en cas de choc anaphylactique (réactions allergiques).

Nous recrutons toujours, femmes, hommes qui souhaitent s'engager et donner du temps pour les autres, vous êtes les bienvenus. La section de jeunes sapeurs-pompiers du Bocage Mayennais entre dans sa dernière année, Anaëlle Perdereau et Melvin Laurence passent leurs brevets JSP au mois de mai 2026 et pourront intégrer le centre après. Nous sommes à la recherche de jeunes qui ont 13 ans et qui souhaitent s'engager et se former au métier de sapeurs-pompiers pour la rentrée de septembre 2026. Un grand merci à Fabien Laurence pour l'encadrement des jeunes chaque samedi.

Bravo pour votre engagement.



L'effectif reste stable et se compose de 26 sapeurs-pompiers : Nous avons eu le départ Florian Milcent et Jean Baptiste Poidvin en 2025, un grand merci pour leur engagement et plein de belles choses pour la suite.

Nous enregistrons l'arrivée de Maéline Cantin et d'Okya Lemarchand

Je renouvelle mes remerciements aux employeurs qui libèrent nos pompiers en journée, un véritable pacte de citoyenneté dans l'intérêt de tous.

Je tiens à rendre hommage à mon équipe pour leur dévouement tout au long de l'année et j'en profite pour féliciter les récipiendaires : Médaille d'or pour 30 ans de service pour Jean-Louis Guillaume, grade de sergent-chef pour Jérémy Leterme, grade de Caporal-chef pour Killian Lemarchand et Fabien Delamare, grade de caporal pour Maxence Perdereau, Florent Bagot, Zoé Fouillard et Thiméo Lemarchand et grade de 1 classe pour Anna Ménotti.

Concernant les compétitions sportives, nous avons participé au cross départemental à Craon le 18 janvier 2025 avec de bons résultats. Jérôme Perdereau termine 2 en Master 2, Anna Ménotti 5ème en junior. Ils ont pu représenter le centre au championnat de France qui avait lieu à Besançon le 22 mars. Nous avons également participé au Duathlon le 13 septembre à Laubrières.

Merci pour votre soutien et prenez soin de vous.

*Les sapeurs-pompiers de Pontmain vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 2026.*



Chef de centre  
Lieutenant Arnaud Lemarchand

# VIE ASSOCIATIVE



## ASSOCIATION FOOTBALL CLUB LANDIVY-PONTMAIN

Le Football Club Landivy-Pontmain est une association sportive née d'une entente entre l'ES Pontmain et l'US Landivy depuis 2007.

Le club dispose de trois équipes engagées en compétition de district de la Mayenne.

L'équipe fanion est en 2ème division. Les matchs à domicile se déroulent le dimanche 15h à Landivy au stade Alphonse Gobé.

L'équipe réserve dispute le championnat de 3ème division. Les matchs se déroulent le dimanche 13h à Pontmain au stade municipal.

Enfin l'équipe vétéran joue le vendredi 20h00 à Landivy au stade route de Louvigné.

Le club est représenté par 45 licenciés seniors dans l'effectif.

**La soirée du foot se déroulera à la salle des fêtes de Pontmain le samedi 6 juin 2026, nous vous y attendons nombreux !**

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram @FCLP et venez nombreux nous encourager nos Rouges et Blancs les dimanches aux bords des terrains.

*Merci à vous.*



# VIE ASSOCIATIVE



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...). A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire



*Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer*



*Sortie parents-enfants au Mont Saint Michel*



*La chorale de l'EPI  
« L'EPI qui chante »*

## Ateliers proposés

- Des ateliers manuels et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des temps d'échanges autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des actions santé – bien-être : écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et bébés signes.
- Des sorties pour découvrir son territoire : cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La participation à la vie locale : décos de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décos aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décos de tables pour les repas des CCAS...

## Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page Facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.  
N'hésitez pas à le demander !

Pour plus de renseignements :

02 43 32 54 08 ou 06 38 46 34 90  
epidubocage@orange.fr  
epidubocage

2 rue du Bignon - 53120 Gorron. du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

# VIE ASSOCIATIVE

## MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui gère 4 services :

- Chantiers Citoyens Argent de poche (14-18 ans)
- Ludothèque (tout public)
- Projet de jeunes (11-29 ans)
- Info jeunes (11-29 ans)



### CHANTIERS CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs Comment s'inscrire ... : chantiers citoyens sont proposés par les communes de bénéficié, il faut télécharger la CCBM pour les jeunes de 14 à 18 ans (veille des 19 ans) ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dispositif permet de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Renseignements :  
06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 14-18 ans.

Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

Quand s'inscrire :



PERIODE DE VACANCES	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

### LUDOTHEQUE ITINERANTE

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...)

Nouveauté : En 2026, la ludothèque sera proche de chez vous avec le réseau lecture : jeux sur place sans réservation, prêts de jeux, conseil, ...

LA LUDOTHEQUE est ouverte  
111, avenue Charles de Gaulle Gorron

- Mercredi 10h à 18h
- 1<sup>er</sup> samedi du mois 10h à 12h

#### Animations itinérantes

##### « Jeux pour tous » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Avec le réseau lecture : venez jouer , emprunter,... :

Pas Besoin de réserver

Ambrières les Vallées : 6 janvier / 13 février / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre (16h-18h)

Gorron : 24 février / 21 juillet / 17 novembre (16h-18h)

Landivys : 3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre / 30 octobre / 1<sup>er</sup> décembre (16h-18h)

Pontmain : 23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre (16h-18h)

Chantigné : 7 avril / 28 juillet / 22 décembre (15h-17h)

Oisseau : 30 janvier / 19 juin / 23 octobre (16h-18h)

Fougerolles du Plessis : 3 avril / 11 septembre / 27 novembre (10h-12h)

Montaudin : 16 janvier / 17 février / 27 mars / 28 avril / 5 juin / 7 juillet / 6 octobre / 15 décembre (mardi 17h-17h ou le vendredi 16h-18h)

Châtillon S/C : 3 mars / 5 mai / 15 septembre (16h-18h)

# VIE ASSOCIATIVE

## INFO JEUNES

11-29 ans

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuitement, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants et parents) de trouver des informations suivant les thématiques :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

### SOTREE DE L'ORIENTATION

àuprès des jeunes et des parents

**Mercredi 21 janvier de 16h à**

**19h à la salle omnisports de Gorron**

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, ....  
Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations

**PARLONS AVENIR « vos questions, vos préoccupations, vos projets, ...**

**Venez en parler avec l'INFO JEUNES »**

**Réunions d'information parents / jeunes**

Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger, ...

**Vendredi 16 janvier à 19h**

**à la médiathèque d'Ambrières L V**

**Mardi 3 mars à 18h30**

**à la médiathèque de Landivry**

06.72.37.08.35

### RENCORE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage.

Mercredi 18 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 20 février de 16h à 17h30 à la salle omnisports de Gorron



#### Nouveau fonctionnement :

Dès maintenant, vous pouvez pré remplir rapidement votre recherche via le formulaire : <https://forms.gle/eZmB88ByPPyvX547P6>

- Le jour même des espaces par domaine d'activité seront mis en place

Pourquoi venir ? pour se faire connaître, découvrir les domaines d'activité présents.

Entreprise, association, service, ...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter

C'est le moment de vous faire connaître localement, simplement, rapidement, ...

**ECHANGER - DECOUVRIR - CONSTRUIRE SON PROJET**



### FORMATION BAFA dès 16 ans

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Du 21 au 28 février 2026 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 45€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

**BESOIN D'INFORMATION BAFA**  
Renseignement auprès de de MIJ

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles. Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram)

# VIE ASSOCIATIVE

## CARTE JEUNES

11-29 ans

La carte jeunes est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages.

Elle est valable jusqu'au 31 août 2026



Retrouver nos partenaires

Partenaires



- Faites-le plein d'avantages
- De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans (quel que soit le lieu de résidence)

Comment se la procurer ?

- A la MIJ (prévoir photo et pièce identité)
- Sur le site de HelloAsso



Maison des initiatives jeunesse (MIJ) 111, avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron. Tél : 06.72.37.08.35

Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-18h. Rendez-vous itinérant lors des vacances scolaires



mij53@orange.fr

site : [www.maisondesinitiatives.sitew.org](http://www.maisondesinitiatives.sitew.org)



Suivez-nous sur les réseaux

Maison Initiatives Jeunesse

mijbocagemayennais

## INFORMATION

### Planning de balayage de la commune de Pontmain

- Mardi 13 Janvier 9h BP
- Mercredi 4 Février 9h BC
- Mercredi 11 Mars 9h BP
- Jeudi 9 Avril 9h BP
- Jeudi 7 Mai 9h BC
- Jeudi 18 Juin 9h BP
- Mercredi 12 Août 7h BC
- Jeudi 17 Septembre 9h BP
- Jeudi 22 Octobre 9h BP
- Mercredi 25 Novembre 9h BC

BP = Balayage Partiel (bourg sans lotissements)

BC = Balayage Complet (bourg + lotissements)

# INFORMATION

POLE SOLIDARITE-  
JEUNESSE

## R.P.E DU BOCAge

RELAIS PETITE ENFANCE



### Parents-Futurs parents le RPE vous accueille:

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.



### PERMANENCES

Professionnels de la petite enfance,  
parents employeurs, vous avez des  
questions ?

### Uniquement sur rendez-vous

téléphonique ou physique  
au bureau ou dans votre mairie

bocage-mayennais.fr



### Professionnels de la Petite Enfance, le RPE vous accompagne:

- Échange de pratique
- Droits et devoirs du salarié.
- Information sur dans les domaines de la petite-enfance,
- Matinées rencontre-éveil
- Participation à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

### CONTACT

Communauté de Communes  
du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER

1 Grande Rue - 53120, Gorron  
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25  
rpe@bocage-mayennais.fr

#### Planning des ateliers de septembre 2025 à juillet 2026 sur le Bocage Mayennais

##### Psychomotricité

Ateliers animés par Sophie Lemoine, Demand-Champagne et Marie-Lys De Baglin, psychomotricienne, de 9h30 à 10h30.

Date	Commune	Lieu
Lundi 29 octobre	Gorron	DGJU
Mardi 23 novembre	Ambrières les V.	DGJU
Vendredi 3 Janvier	Gorron	Espace Colombe
Jeuudi 12 mars	Loudiy	DGJU
Mardi 26 avril	Gorron	Espace Colombe
Vendredi 19 juin	Ambrières les V.	DGJU



##### Bébés zen et massages

Atelier rapide relaxant "mon petit étang". Ateliers animés par Céline Faivre, Les P'tits pas, centre, édifice de la bain-doux, de 10h à 11h.

Date	Commune	Lieu
Mardi 9 novembre	Gorron	Espace Colombe
Mardi 7 février	Ambrières les V.	Salle cœur de ville
Mardi 12 avril	Loudiy	Médiathèque

##### Baby Yoga

Ateliers animés par Elsa Guerrierie, professeure de yoga, Petit Explorateur, de 9h30 à 10h30.

Date	Commune	Lieu
Mardi 7 octobre	Loudiy	Salle de la Perrière
Vendredi 13 février	Gorron	Espace Colombe
Mardi 8 avril	Ambrières les V.	Salle cœur de ville

##### Snoezelen (éveil sensoriel et relaxation)

Ateliers animés par Elsa Guerrierie, formaticrice Snoezelen, Petit Explorateur, de 9h30 à 10h30.

Date	Commune	Lieu
Mardi 3 décembre	Loudiy	DGJU
Mardi 17 mars	Gorron	Médiathèque

##### Nesting - Santé et environnement

Atelier d'échanges et d'information sur ce qui touche à notre environnement (air de la maison, articles de puériculture, produits d'entretien, denrées alimentaires...) animé par une sage-femme, pour les futurs parents et parents (possibilité de venir avec votre enfant).

Le jeudi 28 mai 2025, de 18h30 à 19h30  
à la médiathèque de Gorron

# INFORMATION

POLE SOLIDARITE-  
JEUNESSE

## POUR VOS ENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFERENTS SERVICES



### Accueil de Loisirs enfance 3-11 ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péracentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

### Activités Jeunesse 10-17 ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi-journée suivant l'activité



### En Pratique



- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances sur le site de la Communauté de Communes : [bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)
- **Les réservations sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances.** Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

### Contact enfance 3-11 ans

ALSH de Fougerolles/Landivy :

Axelle TRAMONI / Lucie HEUVELINE  
06.34.54.46.31  
[jeunesselandivy@bocage-mayennais.fr](mailto:jeunesselandivy@bocage-mayennais.fr)

ALSH Croc Loisirs Montaudin :

Christelle LE DAUPHIN  
02.43.05.65.36  
[centredeloisirs.montaudin@orange.fr](mailto:centredeloisirs.montaudin@orange.fr)

Information, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

[bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)



### Contact jeunesse 10-17 ans

Service jeunesse du bassin de Vie de Landivy :

Axelle TRAMONI  
06.34.54.46.31  
[jeunesselandivy@bocage-mayennais.fr](mailto:jeunesselandivy@bocage-mayennais.fr)



### Réservations exclusivement sur le portail famille

[https://portail.berger-levrault.fr/  
CdcDuBocageMayennais53120/accueil](https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil)

### Avant toute inscription

- Il est nécessaire de contacter le directeur de l'accueil de loisirs pour ouvrir un compte.
- Les informations du compte famille doivent être complètes et à jour : copie du carnet de vaccination, attestation d'assurance extrascolaire, attestation de quotient familial ( facultatif) et validation du Règlement Intérieur.

# INFORMATION

POLE SOLIDARITE-  
JEUNESSE

## POUR LES SENIORS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST A VOTRE SERVICE



### Le service senior

Atelier numérique ou de mémoire, balades santé, théâtre forum, réunions d'informations... de nombreuses actions sont mises en place sur notre territoire. Le service senior est là pour coordonner les différentes actions et mettre en place une communication autour des grands événements.

### En Pratique



- Toutes les informations sont sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr à la rubrique "Au quotidien"
- dans la rubrique Loisirs vous trouverez les informations sur les différentes manifestations en cours ou à venir.

### Contact

Service Solidarité - jeunesse

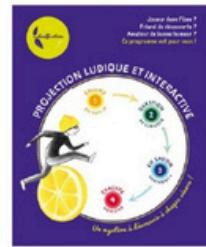
Angélique FONTAINE

02.43.08.77.65

[solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr](mailto:solidaritejeunesse@bocage-mayennais.fr)

Toutes les informations, sur notre site internet

[bocage-mayennais.fr](http://bocage-mayennais.fr)



# INFORMATION

# INFORMATION

## FRANCE SERVICES DE LANDIVY : UNE ANNÉE AU SERVICE DE TOUS

### Les missions de France Services de Landivy

Implanté au cœur du territoire, France Services de Landivy fait partie du réseau national des espaces France Services, qui comptent aujourd’hui 18 structures dans le département de la Mayenne. Ce dispositif, soutenu par l’État et les collectivités locales, a pour vocation de rapprocher les services publics des citoyens et de leur offrir un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives du quotidien. À Landivy, l’équipe accueille les usagers du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, avec une fermeture à 16h le vendredi. Afin de garantir un accompagnement de qualité, la prise de rendez-vous est encouragée. Tout au long de l’année, le service a connu une activité soutenue avec environ 4 200 accompagnements réalisés, soit une moyenne de 18 accompagnements par jour. Ces chiffres témoignent de l’engagement constant de l’équipe pour offrir un service public de proximité, humain et accessible à tous.



### **Des permanences au cœur du territoire**

L'espace France Services de Landivy accueille régulièrement plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, permettant aux habitants de bénéficier d'un accompagnement complet sans avoir à se déplacer loin de chez eux. Parmi les permanences proposées une fois par mois, on retrouve la DGFIP, France Horizon, l'Antenne Solidarité, SOLIHA, Le Conciliateur de justice et la Mission Locale.

Ces partenariats renforcent la proximité des services publics et contribuent à faire de France Services un véritable lieu de ressources pour tous les habitants du territoire.

### **Bilan de l'année 2025**

L'année 2024 a été marquée par une forte fréquentation et une évolution constante des besoins. France Services de Landivy a poursuivi son travail d'accueil, d'écoute et de médiation, tout en accompagnant les habitants dans leurs démarches administratives et sociales. Parmi les temps forts de l'année, l'équipe a proposé un atelier "Bienvie à la retraite", un parcours composé de six séances, qui a réuni 8 participants. Cet atelier a permis d'aborder sereinement la transition vers la retraite tout en favorisant les échanges avec différentes associations locales actives sur le territoire. Ces rencontres ont contribué à créer du lien et à valoriser les ressources locales disponibles pour les nouveaux retraités. Dans le cadre des portes ouvertes de France Services, une intervention de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) a également été organisée autour du thème : « Tutelle, curatelle, habilitation familiale : qu'est-ce que c'est ? » Cet échange a permis d'informer le public sur les dispositifs d'accompagnement et de protection des majeurs, un sujet.

### **Projets et perspectives pour 2026**

Pour l'année à venir, France Services de Landivy souhaite poursuivre et consolider sa dynamique de proximité. Parmi les projets envisagés : Le renforcement des actions d'accompagnement numérique, notamment auprès des publics les plus éloignés du digital ; La mise en place de nouvelles permanences partenaires afin d'élargir l'offre de services disponibles localement ; L'amélioration continue de l'accueil et du confort des usagers ; Une communication renforcée pour faire connaître davantage les services proposés à l'ensemble des habitants du territoire.

Fidèle à sa mission, France Services de Landivy continuera d'être un lieu d'écoute, d'aide et de lien social, au plus près des besoins de chacun.

# INFORMATION



Maison  
Départementale  
**de l'Autonomie**

**simplifie les démarches pour les personnes âgées  
et pour les personnes en situation de handicap**



La **Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne** a pour rôle :

- de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
- d'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,
- d'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.

## Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :

La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : mda@lamayenne.fr
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
- Consulter le site mda.lamayenne.fr

**Téléservice** : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap

A l'heure du tout numérique, le mot « *téléservice* » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet :  
[mda.lamayenne.fr](http://mda.lamayenne.fr) ou sur le QR code ci-joint :



*Pour suivre toutes les actualités et  
information de la commune,  
rendez-vous sur [pontmain.fr](http://pontmain.fr)*



# INFORMATION

# INFORMATION



## L'association ADMR de Montaudin

L'ADMR de Montaudin intervient sur les communes de :

Montaudin  
Carelles

Levaré  
St Berthevin-la-Tannière

Saint-Ellier-du-Maine  
Saint-Mars-sur-la-Futaie

Pontmain  
Larchamp

L'ADMR constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vieillir chez elles avec des services adaptés, grâce à la conjugaison de 17 salariées, 1 secrétaire administrative et 12 bénévoles.

**Si vous avez du temps libre, besoin de vous sentir utile, REJOIGNEZ-NOUS !**

### Les valeurs de l'ADMR

**PROXIMITE  
UNIVERSALITE  
RECIPROCITE**

**OLIDARITE  
RESPECT DE LA  
PERSONNE**

Des aides financières sont possibles pour les interventions à domicile :

50% de crédit d'impôt

Conseil Départemental de la Mayenne ou caisses de retraite pour les personnes

âgées

PAJE pour la garde d'enfants

CAF ou MSA dans le cadre d'une grossesse

Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives.

L'ADMR de Montaudin (**02 43 05 73 12**) vous accueille au **12 rue de la Rabine à Montaudin** :

Lundi : 13h15-16h45  
Mercredi : 13h15-16h45  
Vendredi : 13h15-16h45

L'association intervient auprès de 183 bénéficiaires en 2024.

Il a été effectué 14 810 heures pour le secteur.

L'association ADMR de Montaudin vous présente le service de téléassistance ADMR : Filien. Conçu pour favoriser le

maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/7j. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés. Filien Connect s'installe dans tous les cas de figure : avec ou sans Box Internet, avec ou sans ligne téléphonique fixe, etc. D'ailleurs, la téléassistance Filien est mise en service à votre domicile directement par l'installateur de l'ADMR de l'association ADMR de Montaudin.

### Personnalisez le service en fonction de vos besoins

Plusieurs adaptations sont disponibles :

Le **détecteur de chute** qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.

L'**émetteur supplémentaire** pour le cohabitant.

Etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir toutes les possibilités de personnalisation !



Tarifs et renseignements auprès des responsables installateurs ADMR de Montaudin  
**Mr CLOSSAIS Alain au 06 76 26 48 43 et Mr DESCHAMPS Jean-Marie au 06 32 10 39 13**

Gisèle BOIVENT et Alain CLOSSAIS, Co-Présidents ADMR DE MONTAUDIN

*Pour suivre toutes les actualités et  
informations de la commune,  
rendez-vous sur [pontmain.fr](http://pontmain.fr)*



# INFORMATION

# INFORMATION



GORRON, le 18 Juin 2025

A l'attention des propriétaires  
de parcelles qui bordent la rivière la  
Futaie/Airon

*Référence : 2025\_AIR\_004*  
*Dossier suivi par : Service Environnement*  
*Objet : Surveillance renforcée Airon*

Madame, Monsieur

Dans le cadre de ses actions de protection des cours d'eau et de prévention des inondations, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais a assuré entre mars et avril 2025, une surveillance renforcée de la rivière la Futaie/Airon. Le but était d'identifier tout désordre susceptible d'avoir un impact négatif sur les écoulements des eaux avec, potentiellement, des conséquences sur les berges, sur les ouvrages situés en aval....

Sur certaines de vos parcelles, des désordres ont ainsi été relevés. Or, en tant que propriétaire de parcelles riveraines d'un cours d'eau, vous êtes tenu de vous assurer que l'entretien régulier de ce cours d'eau est réalisé. Vous êtes donc invité à prendre en compte les recommandations figurant sur les fiches ci jointes et à, le cas échéant réaliser les travaux prescrits (idéalement dans l'année).

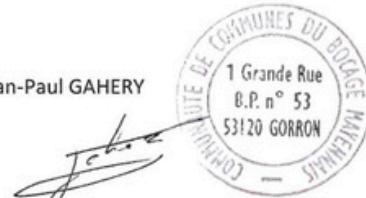
Par ailleurs, sachez que certaines actions dans le lit mineur du cours d'eau sont soumises à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires et qu'une demande préalable aux travaux est donc nécessaire.

Conscient que cela puisse soulever certaines interrogations, le service Environnement et en particulier Axel ROINE qui a la charge de ce suivi se tient à votre disposition.

Axel ROINÉ : 02.43.05.37.86 // 06.21.96.46.13 // [axelroine@bocage-mayennais.fr](mailto:axelroine@bocage-mayennais.fr)

Restant à votre disposition, je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Jean-Paul GAHERY



Président de la Commission Environnement

**A noter :**

- En fonction des contrats qui lient les propriétaires et les exploitants ( bail agricole...) les travaux sont à engager par les uns et/ou par les autres.
- Les propriétaires et/ou exploitants ne sont pas toujours identifiés : le cas échéant, nous vous invitons à faire suivre les fiches aux personnes directement concernées.
- Merci de nous signaler toute erreur notamment sur les identités des propriétaires/exploitants.

Communauté de Commune du Bocage Mayennais - 1 Grande Rue – BP. 53 – 53120 GORRON  
02 43 08 47 47 - [accueil@bocage-mayennais.fr](mailto:accueil@bocage-mayennais.fr) – [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr)

Pour suivre toutes les actualités et  
informations de la commune,  
rendez-vous sur [pontmain.fr](http://pontmain.fr)



INFORMATION

# INFORMATION



- En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.
- La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour sauver des vies, il faut l'avoir dit.
- Grâce à la générosité des donneurs et à l'engagement fort des équipes médicales, 6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

Maison des Associations, 17 rue de Rastatt, 53000 Laval  
02.43.90.68.10  
franceadot53@orange.fr  
FranceADOT53  
franceadot53



# ENVIRONNEMENT

## Déchèterie de Saint-Mars-sur-la-Futale

Adresse : Route de Pontmain - 53220 St-Mars-sur-la-Futaie



### LES HORAIRES

	Du 1 <sup>er</sup> février au 31 octobre	Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 janvier
LUNDI	10h à 12h	10h à 12h
MARDI	14h à 18h	14h à 17h30
MERCREDI	Fermé	Fermé
JEUDI	14h à 18h	14h à 17h30
VENDREDI	Fermé	Fermé
SAMEDI	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Fermé les jours fériés



serviceproprete@bocage-mayennais.fr  
02.43.08.15.69  
www.bocage-mayennais.fr

# ENVIRONNEMENT

# ENVIRONNEMENT

## Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

### Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, **les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.**

Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de **mettre en place une nouvelle facturation au 1er janvier 2027**. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchetterie en 2023.

Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.**  
Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins et de l'utilisation du service.**

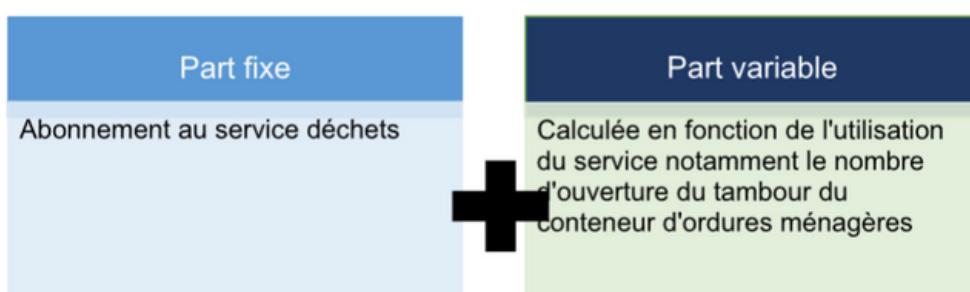
Ce changement s'appliquera à tous les usagers: les ménages et les professionnels bénéficiant du service de collecte (entreprises, établissements publics, etc.).

### Quel est le principe ?

Cette tarification sera basée sur la réalité des dépôts d'ordures ménagères de chaque foyer et chaque professionnel, c'est-à-dire sur le nombre d'ouverture de conteneurs sur une année. Ce système permettra aux usagers engagés dans la réduction de leurs déchets de bénéficier d'une redevance plus juste.

### Comment sera-t-elle calculée?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante:



### Comment?

Concrètement, **dès le mois de janvier 2026**, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, la même que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie

**TOUT DÉPÔT AU PIED DES CONTENEURS EST INTERDIT SOUS PEINE D'AMENDE**

# ENVIRONNEMENT

## Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

### Comment?

Pour des raisons pratiques, un badge numérique utilisable via un téléphone de type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet [www.bocage-mayennais.fr](http://www.bocage-mayennais.fr), rubrique « Obtenir la carte déchet» (renseignement au 02.43.08.77.60).



### Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.

### Des gestes pour réduire ses déchets



#### Composter ses déchets de cuisine et de jardin

Distribution gratuite d'un composteur et son bio-seau lors d'une réunion d'information d'1h obligatoire.

Nouveauté : l'option grille anti-rongeur !

Renseignement et inscription en ligne ou au 02.43.08.12.71

-90 kg  
/hab./an



#### Appliquer les consignes de tri

Un moyen mnémotechnique simple : tous les emballages et papiers se trient !

Des outils sont à votre disposition en mairie pour vous aider : sacs de tri, mémo-tri et réglettes de tri.

-71 kg  
/hab./an



#### Opter pour des produits réutilisables

Limiter l'emploi des produits à usage unique permet de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. Par exemple : utiliser des charlottes de plat à la place des films plastiques ou des serviettes en tissu à la place de l'essuie-tout.

-25 kg  
/hab./an



*Bonne et  
heureuse*

ANÉE 2026

